

Répertoire des services proposés aux personnes en situation de handicap sur le territoire de la Ville de Liège

Edition 2023



Table des matières

■ Liège, une Ville engagée !5

Le Service communal AccessPlus – La Commission Communale Consultative des Personnes Handicapées (CCCPH) – Le Label Handycity

■ Les Services communaux liégeois proposés aux personnes en situation de handicap8

Services Sociaux et Proximité – Instruction publique – Petite Enfance – Gestion de l’Espace Public – Culture et Tourisme – Transport et mobilité – Urbanisme – Logement

Les services proposés aux personnes en situation de handicap sur le territoire de la Ville de Liège :

■ Accompagnement spécifique :20

Blind Challenge – CLARAH – Inclusion ASBL – L’Epée ASBL – Ligue Braille – Re.Lie.H – Service d’Aide Précoce Reine Marie – S.L.S. de Bressoux – T.A.H. ASBL

■ Accueil de jour et/ou activités en journée32

C.E.J.I.E.L. – Créahm Région Wallonne – Li Bricoleu – La Maillon-Liège ASBL – S.A.J.A. Le Tabuchet

■ Hébergement38

Le Bercail – La Bulle d’A.I.R. ASBL – Le Logis Social SCRL

■ Aide à la vie quotidienne42

AVJ Liège ASBL – Entrevues ASBL – La Lumière – Revivre chez Soi ASBL

■ Entraide48

AP³ – Ensemble ASBL – Mouvement Personne d’Abord – Tertio Volontaires ASBL

■ Information et/ou sensibilisation54

ALH – Esenca – SPH – Surdimobile

■ **Emploi/Formation**60

Ateliers Dumonceau ASBL – Jean Del’Cour ASBL – Le Forem – ETA Le perron

■ **Tourisme, nature, loisirs et sports**64

Altéo – Ancre Bleue – Cré et Arts – Embarquement Immédiat ASBL – La Ferme des Enfants – Association Belge des Impros J’Eux ASBL – Les Mains Ardentes ASBL

■ **Les services transversaux**76

AViQ-Handicap – LUSS – UNIA

Liège, une Ville engagée!

En matière d'accessibilité, la Ville de Liège est pionnière et souhaite le rester!

Le Service communal AccessPlus

Liège est la seule ville wallonne à s'être dotée d'un service centré exclusivement sur l'accessibilité. Ce service, nommé « AccessPlus », a été créé en 1998. Il est un véritable outil d'aide à la décision pour garantir l'accessibilité à tous. Il travaille en collaboration et de manière transversale avec tous les services communaux.

Le service communal AccessPlus a également pour mission d'orienter les personnes en situation de handicap sur toutes les matières de la vie quotidienne et de faciliter leurs contacts avec les pouvoirs publics. Trois agents : un architecte, une assistante sociale (Handicontact) et un agent administratif mènent à bien ces différentes missions.

En parallèle, ce service mène également des actions de sensibilisation et d'éducation au handicap auprès du grand public, des professionnels et des étudiants, par le biais notamment de l'organisation d'événements inclusifs et de l'édition de différentes brochures (« Mieux accueillir la personne handicapée dans les lieux touristiques », « Le logement adaptable », « Pistes pour une meilleure accessibilité », etc.). Par ailleurs, le service communal AccessPlus rend des avis administratifs concernant l'accessibilité de bâtiments publics et privés accueillant le public et soumis au permis d'urbanisme (environ 200 dossiers par an). Liège, une Ville engagée!

*Service Communal AccessPlus •
Rue des Mineurs 17 (2^{ème} étage) - 4000 Liège •
Tél : 04 221 84 37 • Email : accessplus@liege.be*



La Commission Communale Consultative des Personnes Handicapées (CCCPH)

Pour améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, il importe de travailler en synergie avec les organismes spécialisés et de s'appuyer sur leur expertise. La Commission Communale Consultative des Personnes handicapées (CCCPH) en est un bel exemple.

Composée de 40 associations, elle permet de véritables échanges entre les acteurs de terrain et les autorités communales liégeoises.

Cette commission est garante de l'attention de la Ville de Liège en rapport à la thématique. Elle existe depuis 1981 et étudie toute question d'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées, de leur inclusion dans la société, de leurs loisirs sur le plan local. Elle soumet aux autorités communales toutes les suggestions et avis qu'elle estime utile. La CCCPH se réunit en plénière au minimum deux fois par an. Des groupes de travail sont créés en fonction des thématiques abordées. Le secrétariat est assuré par le service communal AccessPlus qui est un service ressource de la Ville de Liège pour les personnes en situation de handicap.

Contact (pour une information ou pour introduire sa candidature)

Service Communal AccessPlus

Rue des Mineurs 17 (2^{ème} étage) - 4000 Liège •

Tél : 04 221 84 37 • Email : accessplus@liege.be

Label « Handycity »



Le Conseil Communal a adopté, en 2019, le texte de la « **Charte communale de l'Intégration de la Personne Handicapée** », par laquelle la Ville s'engage moralement à poursuivre et à amplifier les actions menées en faveur des personnes en situation de handicap.

La Ville de Liège a reçu le Label « Handycity » en 2012 et en 2018 témoignant des efforts accomplis dans la politique qu'elle mène en faveur des personnes en situation de handicap.

« Handycity » est en quelque sorte une reconnaissance, par les personnes handicapées, pour les efforts fournis au quotidien par les communes.

Les Services communaux liégeois proposés aux personnes en situation de handicap

■ Services sociaux et Proximité

Le Service Social Communal

Le Service Social Communal Général

Le Service Social est ouvert au public du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Le Service Social Communal Général est à la disposition de tous les citoyens liégeois confrontés à un problème social de quelque nature qu'il soit et nécessitant l'intervention de travailleurs sociaux. Parmi les multiples causes à la source d'une démarche vers le service, nombreux sont les facteurs spécifiquement liés à une perte d'autonomie : un accompagnement pour la recherche d'un logement adapté, l'obtention d'avantages sociaux divers, trouver un moyen de locomotion, etc... L'unique condition d'accès est de résider sur le territoire communal liégeois.

Service Social Communal - Cité administrative - Potiérue, 5 (15^e étage) - 4000 Liège • Tél : 04 221 84 20 • Email : service.social@liege.be

Le SICAH (Service d'Information, de Coordination et des Allocations pour Personnes handicapées de la Ville de Liège)

Le SICAH est ouvert au public du lundi au vendredi sur rendez-vous.

En matière d'allocations pour personne handicapée, le SICAH accompagne personnellement chaque demandeur en lui délivrant les formulaires et les conseils utiles pour mener sa demande à bonne fin. Par exemple : demandes de reconnaissance d'un handicap en vue de bénéficier d'une éventuelle allocation de remplacement de revenu et/ ou d'intégration ainsi que des avantages sociaux et fiscaux spécifiques : tarif social téléphonique et spécifique en matière de gaz et électricité, réduction du précompte immobilier et sur les transports en commun, carte de stationnement pour personnes handicapées, exonération de la taxe de circulation...

Service Social Communal - Cité administrative - Potiérue, 5 (15^e étage) - 4000 Liège • Tél : 04 221 84 20 • Email : sicah@liege.be

Le Service des Pensions

Le service des pensions est ouvert au public du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Ce service propose un soutien administratif dans le cadre des demandes :

- de pension
- de retraite anticipée (salarié-indépendant)
- de pension de survie
- de garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)

Ce service s'adresse exclusivement aux **personnes domiciliées à Liège** (Code postal : 4000-4020-4030-4031-4032).

Pour les non-Liégeois, il convient de s'adresser à l'Office National des Pensions, situé rue Paradis 50, 4000 Liège (numéro gratuit 1765).

Service Social Communal - Cité administrative - Potièrue, 5 (15^e étage) - 4000 Liège • Tél : 04 221 84 20 • Email : service.social@liege.be

Les Services de Proximité

Le Service Animation Seniors et Intergénérationnel

Le Service Animation Seniors et Intergénérationnel de la Ville de Liège développe au profit des seniors liégeois un programme (la participation aux activités est soumise au paiement d'une cotisation annuelle) d'activités physiques, artistiques, culturelles, artisanales, scientifiques, de bien-être et de détente des plus attrayants. Des activités intergénérationnelles sont organisées avec le soutien du Plan de Développement Urbain (anciennement Plan fédéral des Grandes Villes) et 16 clubs de pensionnés vous ouvrent leurs portes pour des animations ludiques et conviviales.

Service Animation Seniors et Intergénérationnel - Cité administrative - Potièrue, 5 (15^e étage) - 4000 Liège • Tél : 04 377 00 52 • Email : animation.seniors@liege.be

Le Service des Sports

Le service des sports constitue un pilier important de la politique de proximité initié par la ville de Liège au cœur des quartiers. Les animateurs y proposent des activités sportives et pédagogiques qui véhiculent les valeurs telles que fair-play, tolérance, esprit d'équipe, solidarité... contribuant au bien vivre ensemble. Les animatrices et animateurs veillent à ce qu'elles soient accessibles à toutes et tous, quelles que soit leur situation socio-économique et leur condition physique (femmes enceintes, personnes âgées...).

Un animateur du service est principalement dédié au handisport inclusif. En s'ajustant à différentes déficiences, il met en œuvre des actions spécifiques destinées à permettre le regroupement autour d'une activité commune tout en respectant le rythme, les envies et le potentiel de chaque sujet bénéficiaire. Que ce soit l'eau, les sports de raquettes, l'escalade, le jeu d'échecs, les randonnées pédestres ou à vélo... ces disciplines sportives constituent un tremplin pour s'impliquer, se donner la liberté de se mouvoir et de prendre du plaisir.

Service des Sports - Cité administrative - Potiéruë, 5 (15^e étage) - 4000 Liège • Tél : 0498 05 16 65 (M. Majid AMAR) • Email : majid.amar@liege.be

■ Instruction publique

L'Enseignement

La Ville de Liège organise un enseignement fondamental et secondaire potentiellement inclusif :

- 46 écoles fondamentales
- 6 écoles secondaires de l'Enseignement ordinaire obligatoire gérées par la Ville de Liège sont potentiellement inclusives.

La Ville de Liège possède également 9 écoles fondamentales spécialisées et 3 écoles secondaires spécialisées qui accueillent les enfants à besoins spécifiques de 2 ans et demi à 21 ans.

Direction de l'Enseignement • Ilot Saint Georges - Quai de la Batte 10 - 4000 Liège • Tél : 04 221 85 00 • Email : jrouffa@ecl.be

Service d'accompagnement de jeunes en âge scolaire - Service d'Aide à l'Inclusion de Liège (S.A.I.L.)

La Ville de Liège propose un accompagnement pour les jeunes en situation de handicap et en âge scolaire. Ce service est subventionné par l'AViQ.

L'équipe du Sail, pluridisciplinaire, se compose de 12 employés de la Ville de Liège (assistantes sociales, psychopédagogues, logopèdes, assistante psy, éducateurs spécialisés, ergothérapeute).

Le Sail vise l'inclusion du jeune dans toutes les sphères de sa vie : à l'école, à la maison, dans des groupes d'amis, lors des activités de loisirs, lors de ses rééducations...

Dans ces différents lieux, le service veille à mettre en valeur les forces du jeune et à trouver des compensations nécessaires pour qu'il puisse trouver/construire sa propre autonomie.

Le Sail travaille avec le jeune et tout son réseau. Chaque jeune est considéré dans toute son individualité.

Le SAIL c'est :

- une écoute attentive et des conseils personnalisés ;
- un soutien à l'inclusion scolaire et un encadrement spécifique ;
- un accompagnement lors de l'intégration d'un nouveau groupe ;
- un accompagnement à l'autonomie (apprentissage du bus, EVRAS, gestion de l'argent, conventions sociales, se faire des amis) ;
- un soutien à la famille ;
- une recherche de loisirs adaptés ;
- un soutien à la recherche de matériels spécifiques (ordinateur, couverts adaptés, chaise...) ;
- un soutien à la recherche de milieux de vie adaptés (hébergement, internat, centre de jour...) ;
- une coordination du réseau d'intervenants.

Le public cible

Les jeunes porteurs d'un handicap âgés entre 6 et 20 ans

Les conditions d'accès – coût

Le SAIL intervient prioritairement auprès de jeunes domiciliés sur le

territoire de la Ville de Liège et/ou fréquentant l'enseignement communal liégeois.

Aucune participation financière n'est demandée hormis une intervention lors des activités de loisirs.

Service d'Aide à l'Inclusion de la Ville de Liège – SAIL • Rue Hors-Château, 69 (2^{ème} étage) – 4000 Liège • Tél : 04 238 39 80 • Email : sail@ecl.be • Instagram : Sac_Sail_Liege • Facebook : Sail



■ Petite Enfance

La Ville de Liège organise vingt-sept milieux d'accueil communaux, répartis sur le territoire, qui accueillent en journée du lundi au vendredi, près de 1000 enfants de 0 à 3 ans.

Ces milieux d'accueil sont agréés par l'Office de la Naissance et de l'Enfance et répondent ainsi aux principes d'égalité et de non-discrimination. Ils sont donc prêts à rencontrer les demandes des familles d'enfants à besoins spécifiques et à répondre aux besoins particuliers de parents en situation de handicap.

Département de la Petite Enfance • Cité administrative - Potiérue, 5 (10^e étage) - 4000 Liège • Tél : 04 221 84 06 • 04 221 85 50 • 04 221 84 62 •

Email : petiteenfance@liege.be

■ Gestion de l'Espace Public

Lors de chaque nouvel aménagement de l'espace public, une attention particulière est portée à l'accessibilité.

Nous vous proposons quelques exemples des dernières réalisations (liste non exhaustive) :

Les Parcs

Une attention particulière est portée à l'accessibilité des cheminements principaux et à la praticabilité des cheminements secondaires dans les espaces verts (rénovation des allées et sentiers dans le parc de la Boverie).

Les places publiques

Lieux de convivialité par excellence dans les quartiers, les principales places publiques liégeoises sont accessibles (réaménagement de la place de l'Yser et aménagement d'une plaine de jeux, aménagement de la place des Carmes).

Les voiries

Tout nouvel aménagement réalisé sur la Ville de Liège est rendu accessible via des inflexions des trottoirs et les dalles à plot.

Maintenance des Espaces Publics • Rue de Namur, 2 - 4000 Liège • Tél : 04/238 33 88 • Email : maintenancespacespublics@liege.be

■ Culture et Tourisme

Office du Tourisme de Liège

Ouvert tous les jours

Du 1/10 au 31/5 du lundi au samedi de 9h à 17h et dimanche de 9h à 16h

Du 1/6 au 30/9 du lundi au dimanche de 9h à 17h

Liège, première ville touristique de Wallonie. Première agglomération opérationnelle de Wallonie, deuxième propriétaire de biens classés après la Région wallonne, la ville de Liège se doit de développer son tourisme, comme l'un des leviers majeurs de sa reconversion économique.

Avec son impact social (générateur d'emplois) et même esthétique (car il focalise son attention sur les richesses patrimoniales, artistiques et culturelles de la cité), le tourisme doit aussi être accessible à tous.

C'est la raison pour laquelle de plus en plus d'initiatives sont prises pour rendre ses attractions touristiques accessibles à toutes les personnes handicapées (sites, bâtiments, documentation...).

Après les nouveaux aménagements au parc de la Boverie et au musée du même nom, un nombre croissant de sites et d'attractions touristiques sont rendus accessibles à tous. Ce sera notamment le cas avec la navette fluviale, dont l'accessibilité sera, progressivement, améliorée pour les PMR. Par ailleurs, une réflexion est en cours afin de rendre l'accès à l'Office du tourisme plus agréable et plus confortable pour les personnes en situation de handicap.

L'Office du tourisme assure l'organisation et la réservation de visites guidées, dont des visites adaptées.

Il promeut les sites touristiques accessibles, notamment via la brochure « Liège accessible à tous ». Cette brochure, disponible sur simple demande et téléchargeable (https://www.visitezliege.be/sites/default/files/cms/brochures-fichier/groupes_fr.pdf), donne des informations sur l'accessibilité des sites touristiques et culturels de la Ville de Liège.

Office du Tourisme de Liège - Ancienne Halle aux Viandes • Quai de la Goffe, 13 – 4000 Liège • Tél : 04 221 92 21 • Email : info@visitezliege.be • Site internet www.visitezliege.be

Les Musées

Les Musées sont attentifs à l'accessibilité des collections à tous les visiteurs. Des visites adaptées au public à besoins spécifiques ont ainsi été mises en place. La Boverie et le Grand Curtius ont obtenu le label Acces-i. La Boverie a également reçu le Prix du Public Akcess en 2016.

Le Grand Curtius et La Boverie sont entièrement adaptés à la circulation des personnes à mobilité réduite grâce à la présence d'ascenseurs, de rampes d'accès et de places de parking PMR à proximité. Les musées ont également des chaises roulantes et des cannes sièges à disposition des visiteurs ainsi que des toilettes adaptées.

Le Service Animations des Musées poursuit son programme d'adaptation aux personnes déficientes visuelles. La Boverie, le Grand Curtius et le Musée Grétry offrent une combinaison d'outils dont l'audiodescription, l'interprétation en 2D1/2 et l'interprétation texturée, conçus en étroite partenariat avec La Lumière.

Des visites au Grand Curtius et à La Boverie sont possibles avec un guide malentendant, animateur à l'asbl Les Mains Ardentes. À La Boverie, des vidéos sont téléchargeables sur le site web du musée. Ces supports sont signés par des malentendants en LSF et en LI.

Service Animations des Musées de la Ville de Liège • Féronstrée 136 – 4000 Liège • Tél : 04 221 68 32/37 • Email : animationsdesmusees@liege.be • www.lesmuseesdeliege.be

■ Transport – mobilité

Aménagements spécifiques lors de manifestations ou événements sur le territoire de la Ville de Liège

Depuis 2014, la Ville de Liège a décidé de conditionner l'octroi d'autorisation d'organiser une manifestation touchant le grand public sur le territoire de la Ville de Liège à des aménagements minima permettant un accès à tous, sans discrimination :

- Installer au minimum une toilette adaptée aux personnes à mobilité réduite par zone sanitaire ;
- Prévoir des emplacements PMR supplémentaires.

Lors de chaque grand événement organisé sur le territoire de la Ville de Liège (Village de Noël, Foire de Liège, Village Gaulois, festival Les Ardentes...), le service AccessPlus demande au service signalisation de la Police de réserver de manière temporaire des emplacements PMR supplémentaires à proximité de la manifestation. Ceux-ci sont signalés par des oriflammes.

Une communication sur l'accessibilité de chaque événement est publiée sur le Site de la Ville de Liège et communiquée via une mailing liste à l'ensemble des associations liégeoises qui travaillent dans le domaine du handicap.

Cheminements piétons sur domaine public

A chaque création ou rénovation, les cheminements piétons sont rendus accessibles.

Parking

Environ 1000 places de parking sont réservées aux PMR sur l'ensemble du territoire communal.

Une nouvelle carte numérique de Liège aide les citoyens à repérer les emplacements de stationnement adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR), proches de leur destination.

<https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/social/personnes-handicapees-et-a-mobilite-reduite/personne-handicapee/carte-des-emplacements-de-parking-pour-personnes-handicapees>

Cette nouvelle carte numérique répertorie les emplacements réservés aux personnes en situation de handicap sur l'ensemble du territoire de la Ville de Liège. Le système est simple : il suffit de zoomer sur le quartier de sa destination afin de localiser les emplacements disponibles - ceux-ci apparaissent sous la forme d'un rond bleu.

Pour rappel, tous les emplacements de stationnement PMR sont GRATUITS pour les personnes en situation de handicap ayant placé leur carte de stationnement PMR à l'avant du véhicule, sur le tableau de bord, le symbole du fauteuil roulant devant être visible.

Toute personne, liégeoise ou non liégeoise, détentrice d'une carte de stationnement pour personnes handicapées est invitée à s'inscrire dans la base de données « scan car ». La gratuité du stationnement dans les zones horodateurs lui sera toujours assurée après qu'elle ait communiqué deux immatriculations qui seront encodées dans la base de données. Cette démarche doit être effectuée en ligne via l'e-guichet ou auprès du Service Social communal (sur rendez-vous 04/221.84.20) ou via un formulaire papier.

Transports en commun

Tram : il arrivera prochainement à Liège. L'accessibilité sera réalisée de façon à ce que les PMR puissent jouir d'une autonomie complète dans l'esprit de la convention de l'ONU.

Bus : 25 lignes liégeoises auditées sont officiellement ouvertes aux personnes en chaise roulante : les 4, 10, 12, 17, 18, 20, 21, 26, 27, 29, 33, 35, 48, 64, 65, 70, 71, 72, 75, 88, 138, 140, 175, 240 et 377. La prise en charge est possible sur d'autres lignes, mais aucune garantie ne peut être assurée.

La prise en charge est garantie aux arrêts où figurent les pictogrammes oranges (arrêts praticables) et bleus (arrêts conformes). L'aide d'un tiers (éventuellement du chauffeur du bus) est parfois indispensable aux arrêts dits « praticables » ; aux arrêts « conformes », elle n'est pas nécessaire.



Renseignements : www.letec.be

Rubrique « Plus ... » -> *Je suis...une personne à mobilité réduite*

Les plans de lignes mentionnent le degré d'accessibilité des arrêts.
Contact au niveau des associations de personnes à mobilité réduite :
CAWAB (Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles)
Gérard Silvestre, 04 221 74 33 (le matin uniquement)
ou gerard.silvestre@mc.be

Train : la ville de Liège a inauguré la nouvelle gare TGV qui est entièrement accessible.

Transports porte à porte adaptés aux PMR

Le service communal AccessPlus a édité un répertoire des 11 organismes qui assurent le transport des personnes en incapacité de se déplacer.

<https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/social/personnes-handicapees-et-a-mobilite-reduite/publications/repertoire-des-organismes-assurant-le-transport-des-personnes-en-incapacite-de-se-deplacer-sur-le-territoire-de-la-ville-de-liege>

■ Urbanisme

Les permis de bâtir ou de rénovation

Le Conseiller en Accessibilité de la Ville de Liège a pour mission de rendre des avis concernant l'accessibilité des bâtiments accueillant le public soumis au permis d'urbanisme afin de garantir le respect de la réglementation en vigueur dans le Code de Développement Territorial (CoDT) et de mettre en évidence les notions d'aménagement raisonnable et d'égalité des chances. Ses avis contraignants font en sorte qu'à Liège, tout nouveau bâtiment ouvert au public est accessible aux PMR.

■ Logement

La Ville de Liège dispose d'un parc immobilier très important.

Une partie de celui-ci, dénommé patrimoine « public », est occupée par des services communaux (administration, écoles...) et gérée par le Département des Travaux.

Parallèlement, la Ville possède des immeubles, logements, terrains ou encore emplacements de parking, qui constituent son patrimoine « privé ».

La gestion en est assurée par la Régie foncière de stationnement et de services. Elle est chargée de promouvoir une politique immobilière active en vue d'assurer un bon aménagement du territoire communal et la réalisation de projets urbanistiques.

Le Service Logement de la Ville de Liège, en réponse au plan d'ancrage communal, crée 30% de logements adaptés ou adaptables pour chaque nouveau projet subsidié.

*Service de la Régie foncière de la Ville de Liège • La Batte, 10 - 4000 Liège •
Tél : 04 221 91 76 • Email : regiefonciere@liege.be*

Accompagnement spécifique

Blind Challenge

Rue Saint-Gilles, 345/0132 - 4000 Liège • Tél : 0485 181 151

Email : info@blindchallenge.eu •

Site internet : www.blindchallenge.eu



Objet social

La promotion et l'épanouissement de la personne avec handicap visuel et son intégration dans un environnement social composé de personnes handicapées et non handicapées.

Elle poursuit un but désintéressé dans ses activités, par tous les moyens et notamment :

Elle se destine à réaliser les activités suivantes :

- Promouvoir des activités accessibles aux personnes avec handicap visuel
- Permettre l'épanouissement de soi par des activités exceptionnelles
- Répondre à des demandes d'activités proposées par des associations ou des individus
- Favoriser la participation à toutes activités permettant les rencontres et les échanges entre la personne handicapée et les autres
- Réaliser des actions (film, conférence, livre, magazine, évènement, spectacle audio-visuel,) visant à sensibiliser à la vie des personnes avec handicap visuel
- Etablir des liens avec des associations ou des personnes handicapées visuelles dans les pays défavorisés dans une optique de coopération nord-sud
- Diffuser les informations sur les activités destinées aux personnes avec un handicap visuel .

L'association s'est donnée pour objectif d'intégrer des personnes aveugles et mal voyantes dans des organisations également fréquentées par des personnes valides, sans faire aucune distinction entre les participants. L'association compte aujourd'hui 180 membres affiliés et le fichier des intéressés atteint 1600 personnes.

Missions/Buts : Les personnes handicapées qui nous rejoignent sont encadrées par des équipes de bénévoles formées par nos soins dans le but de les intégrer et de les rendre aussi autonomes que possible dans

les activités pratiquées en préservant bien sûr leur sécurité, la devise de l'association est d'ailleurs « autonomie, intégration, sécurité ». Nous avons également souhaité conserver une indépendance totale, nous n'avons aucune attache politique ou culturelle et ne bénéficions d'aucun subside récurrent

Activités - Services proposés

La randonnée en moyenne et haute montagne, des balades d'une journée, des activités nautiques : planche à voile, aviron, ski nautique, sortie en voilier, de l'escalade, des randonnées à raquettes, de la spéléologie, du parachutisme et du parapente en duo, de la course à pieds, des opérations de sensibilisation en organisant des repas dans le noir, des conférences et des témoignages dans des établissements scolaires, services club...

Public-cible

Les personnes déficientes visuelles.

Conditions d'accès - Coût

Être en ordre de cotisation, être autonome.

Selon les activités, celles-ci sont proposées au prix coûtant.



Accompagnement spécifique

CLARAH

Rue Saint-Léonard, 161 - 4000 Liège • Tél : 04 221 43 44

Email : info@clarah.be

Objet social

- Service d'accompagnement agréé par l'AViQ.
- Accompagnement en milieu ouvert de personnes en situation de handicap adultes dans les domaines de la vie quotidienne et avec la finalité de développer l'autonomie et se positionner en tant que citoyen à part entière.
- Travail en réseau avec l'environnement social et familial..

Activités - Services proposés

- Accompagnement individuel de personnes handicapées adultes au siège du service et/ou à domicile.

Public-cible

Adulte en situation de handicap mental, physique ou sensoriel, ayant un numéro d'inscription à l'AViQ - branche handicap, âgé de 18 à 65 ans, et étant demandeur d'un accompagnement.

Conditions d'accès – Coût

- Avoir une reconnaissance de handicap ou une attestation de fréquentation scolaire en milieu spécialisé.
- Accord de l'AViQ et de l'équipe après analyse de la demande.
- Cotisation annuelle de 50 €

Horaire d'accès

- Permanence du lundi au jeudi matin de 9 à 12h.
- Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 16h

Inclusion-asbl (Groupement de Liège)



Rue du Biez, 60 - 4031 Angleur • Tél : 04 223 57 70

Email : liege@inclusion-asbl.be • Site internet : www.inclusion-asbl.be

Objet social

Inclusion-asbl a pour but de développer la qualité de vie et la participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches. Ses missions et objectifs : défendre les droits et intérêts des personnes, rassembler et créer du lien, répondre aux besoins individuels et collectifs. Inclusion compte en Fédération Wallonie-Bruxelles 10 groupements régionaux et 3 groupements spécifiques autour de syndromes génétiques ainsi que des groupes d'actions thématiques.

Activités - Services proposés

Service social réparti sur les deux secteurs de :

- Liège et Huy-Waremme : Mme Ophélie Boulanger, assistante sociale. Tél 0460 97 22 34 ; e-mail : aswal@inclusion-asbl.be
- Verviers : Mme Vinciane Schmidt, assistante sociale. Tél : 0478 09 36 11 ; e-mail : vsc@inclusion-asbl.be

Campagnes d'information et de sensibilisation au handicap intellectuel, Activités socio-culturelles, séances d'information, formations, conférences, etc, groupes de parole, participation aux projets locaux en rapport avec le handicap intellectuel, participation aux commissions consultatives organisées par la Ville de Liège et l'AVIQ, journée annuelle des familles un samedi de septembre, organisation de conférences et journées portes ouvertes

Public-cible

Personnes en situation de handicap intellectuel et leur entourage.
Professionnels associés.

Conditions d'accès – Coût

Cotisation annuelle de 35,00 €

Pour les membres : gratuité du service social, activités à tarif réduit, Inclusion Magazine.

Horaire d'accès

Du lundi au vendredi de 9h à 16h (jours ouvrés)

Accompagnement spécifique

L'Épée Asbl

Rue des Vennes, 173 – 4020 Liège • Tél : 04 252 26 48
Email : secretariat@epee.be • Site internet : www.epee.be



Objet social

Son but social est de répondre, par tous les moyens possibles, à l'épanouissement et à la participation citoyenne non discriminatoire des personnes sourdes qui la consultent. En outre, L'Épée sensibilise les citoyens et les autorités aux spécificités liées à la surdité et aux besoins décelés par ses actions. Il s'intéresse également aux recherches liées à son but social. L'Épée est un service d'accompagnement et d'interprétation en Langue des Signes pour personnes sourdes adultes. Il a été créé en juin 1991 et est agréé comme service d'accompagnement spécifique par l'AViQ (Agence pour une Vie de Qualité), département milieu de vie de la branche Handicap. Outre son siège social à Liège, une antenne est sise à Namur (chaussée de Louvain 472, 5004 Namur) et trois autres lieux de permanences, en partenariat avec les pouvoirs publics, sont actifs à Eupen, Verviers et Charleroi.

Activités - Services proposés

- Un accompagnement social individualisé avec une assistante sociale pratiquant la Langue des Signes ;
- Un accompagnement socio-éducatif avec des accompagnatrices sourdes pour les apprentissages à la vie quotidienne ;
- Des interprétations en Langue des Signes ;
- Des ateliers collectifs ponctuels sur des thèmes de la vie quotidienne : alimentation, éducation, les dangers d'internet etc ;
- Une information adaptée à leur déficience : vidéos et page Facebook en Langue des Signes etc.

Public-cible

Adultes sourds à partir de 18 ans s'exprimant en Langue des Signes

Conditions d'accès – Coût

40 €/an

Horaire d'accès

Tous les jours ouvrables, de 8h à 17h

Ligue Braille

Rue des Guillemins, 63 - 4000 Liège • Tél : 04 229 33 35

Email : info@braille.be • Site internet : www.braille.be



Objet social

La Ligue Braille aide les personnes aveugles et malvoyantes de tous âges et dans tous les domaines de la vie afin qu'elles puissent acquérir une autonomie optimale et s'épanouir.

Activités - Services proposés

Aide sociale, aide à la vie journalière, apprentissage de techniques favorisant l'autonomie (locomotion, chiens-guides, braille, cuisine...), aide à la communication écrite (braille, dactylo...) information et conseil pour l'acquisition de matériel adapté, nouvelles technologies, encadrement pédagogique, formation et insertion professionnelles, bibliothèque et ludothèque adaptées, activités de loisirs.

Public-cible

Personnes aveugles et malvoyantes

Conditions d'accès - Coût

Tous les services de la Ligue Braille sont gratuits.

Horaire d'accès

Permanence bureau uniquement sur rendez-vous

Permanence téléphonique tous les vendredis de 8h à 12h

Accompagnement spécifique

Re.Lie.H

Rue des Vennes, 171 - 4020 Liège
Tél : 0495 12 77 77 – 0495 12 55 85
Email : reliehasbl@gmail.com



Objet social

L'association a pour objet la coordination et la gestion d'un réseau d'associations d'institutions ou de services, et le développement de partenariats en Province de Liège afin d'offrir des réponses concrètes, souples, évolutives et inclusives répondant notamment aux besoins en matière de synthèse de projet de vie de personnes en situation de handicap.

Activités - Services proposés

L'asbl « Relieh » met en place un service d'activités citoyennes qui permet à des personnes en situation de handicap de s'investir, en tant que volontaires, au sein de diverses associations et services publics liégeois.

Nous proposons :

- Un accompagnement individualisé dans la recherche d'une activité de volontariat
- Un accompagnement adapté aux personnes durant la réalisation de leur activité

Public-cible

Personnes en situation de handicap

Conditions d'accès – Coût

- être âgé de + de 18 ans
- habiter sur Liège ou dans les communes environnantes
- être bénéficiaire d'une allocation familiale majorée en raison du handicap OU
- être dans les conditions pour bénéficier d'une allocation de remplacement de revenus (allocations du SPF Handicap)

Aucune participation financière n'est demandée pour être accompagné par notre service

Horaire d'accès

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Service d'Aide Précoce Reine Marie

Rue Hors Château, 69 - 4000 Liège • Tél : 04 223 29 65 - 0479 34 92 35

Email : sapreinemarie@hotmail.com

Objet social

L'accompagnement des parents visant à soutenir le projet de vie de l'enfant. Service ambulatoire intervenant au domicile et dans les différents milieux de vie de l'enfant. Ressource pour la famille (repères de développement, repères éducatifs, soutien à l'intégration, orientation). Création d'un réseau pour répondre aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Activités - Services proposés

Soutien, accompagnement, écoute, concertations avec le réseau et les intervenants paramédicaux et médicaux.

Public-cible

Enfants de 0 à 7 ans accomplis dont le développement est perturbé (retard global, déficience, TSA, maladie rare...).

Conditions d'accès – Coût

Inscription à l'AVIQ – secteur handicap (réalisée avec un professionnel du service d'aide précoce).

Limitation géographique : arrondissement de Liège, Huy-Waremme.

Intervention à la demande des parents.

Gratuit.

Horaire d'accès

Prendre contact par téléphone. Intervention sur rendez-vous.

Accompagnement spécifique

S.L.S. de Bressoux

Rue Winston Churchill, 25 - 4020 Liège • Tél : 04 285 96 09

Email : sls-bressoux@acis-group.org

Objet social

- Soutien de la personne dans l'accomplissement des objectifs qu'elle définit en collaboration avec le service visant l'intégration.
- Travailler en réseau avec les différents services qui gravitent autour de la personne (centre de jour, E.T.A., service de loisirs, médecins et maisons médicales, gestionnaires de biens et/ou de la personne, services de santé mentale, les maisons de quartiers, les services administratifs, communaux etc...)
- Capacité de remettre en question les objectifs liés à la personne, au travail effectué, et ainsi permettre à celle-ci d'évoluer dans son propre projet social visant au maximum l'autonomie..
- Assurer un lien apaisant et ouvrir à la réflexion.
- Etre une oreille attentive, pratique de l'écoute active.

Activités - Services proposés

La collaboration est élaborée et se structure en fonction des besoins et des demandes des personnes.

- Administratif
- Educatif
- Gestion financière (gérée par l'administrateur de biens)
- Gestion du quotidien à travers différentes tâches.
- Soutien psychologique, orientation vers un service spécialisé si nécessaire.
- Utilisation des services généraux.
- Hygiène de vie et maintien d'une bonne santé.
- Eveil culturel et associatif
- Insertion à la vie active

Un contrat de collaboration est élaboré entre la personne et le service, celui-ci est évalué régulièrement...

Public-cible

Nous collaborons avec des personnes résidentes de la région liégeoise

disposant d'un numéro et d'un accord de prise en charge S.L.S. octroyés par l'AVIQ présentant des capacités d'autonomie et d'insertion sociale.

Conditions d'accès – Coût

Les personnes doivent disposer d'un logement, d'un revenu suffisant pour assumer les charges de la vie quotidienne (loyer, charges, alimentation...), éventuellement d'un administrateur de biens et/ou de la personne.

La part contributive (indexée) s'élève à 23,37€/mois

Horaire d'accès

Le bureau est ouvert, du lundi au vendredi, de 9h à 20h.

Nous ne sommes pas joignables pendant la réunion d'équipe le jeudi entre 9h et 13h.

Le bureau est fermé les samedis, dimanches et jours fériés.

Accompagnement spécifique

T.A.H. Asbl

Rue Jean d'Outremeuse, 27B - 4020 Liège • Tél : 04 343 77 31

Email : tah@skynet.be



Objet social

L'association a pour but la création, la promotion, la gestion, la direction, l'organisation et le fonctionnement de services ayant pour objectifs l'insertion des personnes handicapées dans la société en tant que citoyens à part entière.

Activités - Services proposés

Accompagnement individualisé à l'organisation de la vie quotidienne, en fonction de la demande, du projet, de la situation de chacun.

Travail en réseau, en collaboration avec les partenaires.

Accompagnement au travers d'activités collectives.

Soutien à la participation sociale.

Studios accompagnés pour s'essayer à vivre seul.

Actions communautaires.

Public-cible

Personnes adultes en situation de handicap

Conditions d'accès – Coût

Accord de l'AViQ.

Forfait mensuel de 12.50 €, montant négociable en fonction de la situation.

Horaire d'accès

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Rdv possibles en soirée ou le samedi matin.

Accueil de jour et/ou activités en journée

CEJIEL

Quai de Rome, 21 - 4000 Liège • Tél : 04 253 25 60

Email : cejiel.heberlie@gmail.com

Site internet : www.cejiel.be



Objet social

L'association a pour objet la gestion d'un centre de jour pour handicapés mentaux adultes agréés par l'« AVIQ », ainsi que la recherche et la mise sur pied d'activités éducatives visant à l'épanouissement, à l'autonomie et à l'intégration sociale des personnes mentalement handicapées.

L'action éducative comportera une assistance psychologique, thérapeutique et sociale dans une dimension prospective centrée sur l'avenir de la personne. Parallèlement, l'institution veillera à prendre part aux interactions sociales du milieu.

Activités - Services proposés

Service d'accueil de jour pour personnes adultes en situation de handicap mental. Activités d'épanouissement et d'intégration.

Public-cible

18 ans et plus

Autorisation de prise en charge par l'AVIQ

Conditions d'accès - Coût

Fixé par l'AVIQ

Horaire d'accès

Lundi : 8h00 – 16h00

Mardi : 8h00 – 16h00

Mercredi : 8h00 – 16h00

Jeudi : 8h00 – 16h00

Vendredi : 8h00 – 16h00



Créahm Région Wallonne

rue de la Brasserie, 5 - 4000 Liège • Tél : 04 227 01 55

Email : prod2@creahm.be

Site internet : www.creahm.be



Objet social

Le Créahm, une Création devenue référence.

Fondé en 1979 par un groupe d'éducateurs, sympathisants, artistes et parents de personnes handicapées mentales, le Créahm Région wallonne a pour objectif de susciter et de promouvoir la créativité des personnes handicapées mentales adultes. Une sensibilité affichée tant pour la culture de masse que pour les « beaux- arts », un mélange de sérieux et de désinvolture, un attachement à ses racines locales doublé d'une ouverture sur le monde... Le Créahm c'est un peu tout cela. Dans les ateliers d'arts plastiques (peinture, dessin, sculpture, gravure), les ateliers d'arts de la scène (théâtre, danse/mouvement, musique et cirque) et les ateliers d'audiovisuel/arts numériques, des artistes animateurs accompagnent le cheminement des participants, tant par l'écoute et le respect de leur personnalité et de leur inventivité que par l'apprentissage de techniques rigoureuses. Des projets originaux y naissent et se concrétisent par des expositions, des publications, des spectacles et des concerts diffusés en Belgique et à l'étranger.



Activités - Services proposés

Le projet artistique est le fondement du Créahm. La vie, dans ses aspects culturel et émotionnel, en est le coeur.

L'association est régulièrement sollicitée pour participer à des projets et bon nombre d'organismes publics et privés, intègrent dans leurs programmes

Accueil de jour et/ou activités en journée

d'expositions, de spectacles ou de concerts, des travaux des artistes du Créahm.

Pour compléter sa mission de rencontre, d'échange et de diffusion, le Créahm est doté d'une structure conviviale et techniquement équipée : une salle de spectacle d'une centaine de places. Cette salle accueille des spectacles de l'association mais également d'autres organisations.

Le TRINKHALL MUSEUM, structure du Créahm

Le Trinkhall Museum, implanté au coeur du Parc d'Avroy à Liège, a été créé en 1992 et reconnu officiellement comme musée en 2008 par le Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Sculptures, peintures, dessins, estampes, créations textiles, installations, écrits et films d'animations constituent la collection permanente de ce musée hors du commun.

Ce patrimoine de renommée internationale, unique en son genre, est riche aujourd'hui de quelques 3000 œuvres.

Public-cible

Personnes handicapées mentales adultes et personnes autistes adultes.

Conditions d'accès

SAJA : conditions AviQ.

Ateliers : 11€ la journée, 5,5€ la demi-journée.

Repas : 3€

Horaire d'accès

Du lundi au jeudi de 9h à 16h30.

Le vendredi de 9h à 15h30.

Li Bricoleu

Place Delcour, 7 - 4020 Liège • Tél : 04 344 37 74
(voir Le Bercaïl, page 38)

Accueil de jour et/ou activités en journée

Le Maillon-Liège Asbl

Rue Walthère Dewé, 60 - 4000 Liège • Tél : 04 227 15 09

Email : info@lemaillon-liege.be

Site internet : www.lemaillon-liege.be



Objet social

Service d'accueil de jour pour personnes atteintes de déficience mentale sévère et profonde qui ne peuvent s'intégrer de leur propre force dans la vie sociale.

Activités - Services proposés

A travers une VISION INTEGREE de la personne porteuse de handicap mental parfois lourd et/ou de troubles du comportement, l'équipe pluridisciplinaire est présente pour l'aider à être reconnue comme « citoyen » malgré sa différence.

Un panel d'ACTIVITES DIVERSIFIEES compose les programmes pédagogiques individuels :

- Interventions de base (Mobilisation et Dépense physique, Autonomie et Intégration sociale.
- Activités spécifiques, elles se distribuent sur 3 axes : « activités de communications et de socialisation », « activités physiques et psychomotrices » et « activités manuelles et artistiques » telles que Piscine, Kin Ball, Net Ball, Escalade, Equitation, Art Manuel, Snoezelen, Bowling, Asinothérapie, Jardinage...

Public-cible

Adultes porteurs d'un handicap mental sévère ou profond (Cat 113 et 114 Aviq)

Conditions d'accès – Coût

Participations financières de base : 12,31 € par jour de présence indexé

Participation financière mobilité : 3,03€ par jour indexé (trajet aller-retour).

Les trajets doivent toutefois être conciliables avec les circuits de ramassage.

Repas chaud servi à midi (fourni par traiteur et compris dans le tarif journalier de base).

Horaire d'accès

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

S.A.J.A. LE TABUCHET

Bvd E. Solvay, 475 - 4000 Liège • Tél : 04 227 20 27

Email : v.fery@chc.be

Site internet : /

Objet social

Favoriser l'épanouissement et le bien-être de la personne.

Activités - Services proposés

Différentes activités sont proposées :

- Développement des communications alternatives
- Sport adapté
- Boccia
- Activités artistiques
- Théâtre
- Musique
- Détente
- Journal
- Cuisine

Public-cible

Adultes IMC et handicaps associés.

Conditions d'accès – Coût

- Avoir 18 ans
- Etre inscrit à l'AViQ
- Le prix journalier est de 13,30€

Horaire d'accès

Du lundi au mardi : 8h à 16h30

Vendredi : 8h à 16h

Le Bercail

Rue Saint Nicolas, 554 - 4000 Liège • Tél : 04 224 75 30

Email : info@lebercail-asbl.be

Objet social

Les finalités de nos services sont :

- Favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des personnes que nous accueillons ;
- Proposer un lieu de vie intégré et des activités valorisantes et variées ;
- Proposer un soutien de qualité en fonction des besoins individuels de l'utilisateur.

Activités - Services proposés

3 agréments :

- SAJA Li Bricoleu (Service d'Accueil de Jour pour adultes)
- SRNA (Service Résidentiel de Nuit pour Adultes) pour 22 personnes
- SRA (Service Résidentiel pour Adultes) pour 13 personnes

Public-cible

Adultes présentant une déficience intellectuelle légère à profonde, des troubles moteurs, une lésion cérébrale avec éventuellement des troubles associés et ne pouvant pas s'intégrer de ses propres forces dans la vie sociale.

Conditions d'accès – Coût

Demande à transmettre à l'assistante sociale et Dossier de candidature complet à transmettre

Horaire d'accès

Pour information, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Le Saja est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 16h30

Les autres services sont ouverts 24h/24

La Bulle D'A.I.R. Asbl

Rue du Biez, 60 - 4031 Liège • Tél : 04 343 43 06

Email : labulledair@skynet.be

Site internet : www.labulledair.be



Objet social

Maison communautaire pour adultes déficients mentaux. La Bulle accueille 15 adultes en semi-autonomie.

Activités - Services proposés

La Bulle D'A.I.R. est leur maison. Ils apprennent à vivre ainsi une vie indépendante de leur famille.

Public-cible

Filles et garçons de 30 à 51 ans

Conditions d'accès – Coût

Quote-part forfaitaire

Horaire d'accès

Tous les jours de la semaine et un week-end sur deux.



Le Logis Social de Liège SCRL

Rue des Alisiers, 12 - 4032 Chênée • Tél : 04 344 89 28

Email : info@logissoc.be

Site internet : www.logissocialdeliege.be



Objet social

Le Logis Social de Liège est une société de logements de service public (SLSP), agréée par la Société Wallonne du Logement, localisée à Chênée et active sur le territoire de la ville de Liège dans les entités de Angleur, Ans Bas, Bressoux, Chênée, Grivegnée, Glain, Wandre, Rocourt, Sclessin, Jupille.

Activités - Services proposés

Notre métier consiste à construire, rénover et transformer des bâtiments désaffectés en logements afin de les louer (secteur locatif) ou de les vendre (secteur acquisitif).

Notre mission de base consiste à mettre à disposition de candidats locataires, des logements de qualité à loyers modérés.

Parallèlement à la gestion du parc immobilier de près de 3100 logements, la société assure un service d'accompagnement administratif et social orienté vers les locataires et les 5600 candidats en attente.

Public-cible

Le profil socioprofessionnel de nos bénéficiaires est constitué, d'une part, de chômeurs, de minimexés, d'inactifs (78%) et d'autre part, d'ouvriers et d'employés ou d'indépendants (22%) et 50% d'entre eux sont en état de précarité.

Conditions d'accès – Coût

Pour pouvoir bénéficier d'un logement social, il ne faut pas être propriétaire ni usufruitier d'un logement sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable, inhabitable ou inadapté à un handicap et il faut disposer de revenus annuels imposables inférieurs à 45.100 € pour les isolés et 54.500 € pour les non-isolés (ces montants sont augmentés de 2.700 € par enfant à charge).

Horaire d'accès

Nos services reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Ceux-ci sont accessibles par téléphone tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 15h.

Aide à la vie quotidienne

AVJ Liège Asbl

Rue Darchis, 19 - 4000 Liège • Tél : 04 223 01 00

Email : avj.coordination@avjliege.be

Objet social

L'association a pour but la création, l'organisation et la gestion de services AVJ (aide à la vie journalière) fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. À partir d'un centre d'AVJ, elle fournit l'aide nécessaire pour pallier l'incapacité fonctionnelle d'une personne à accomplir les actes de vie journalière. Cette aide est fournie sur demande, au domicile des personnes ou à leur résidence.

Activités - Services proposés

Pour le bénéficiaire :

- la possibilité de s'intégrer dans un quartier d'habitations et de lui permettre d'améliorer sa qualité de vie en lui donnant les mêmes chances que les autres citoyens d'avoir une vie sociale, familiale, culturelle et professionnelle ;
- une aide à la vie journalière telle que précisée dans la convention de services signée lors de son admission dans le service ;
- une information sur les différents services disponibles pour répondre aux besoins utiles à la personne.

Pour appeler, le bénéficiaire dispose d'un système sophistiqué de gestion des appels géré électroniquement sur base d'un système de talkies-walkies.

Public-cible

Personnes ayant un handicap physique et qui sont âgées de 18 ans au moins et de 65 ans au plus.



Conditions d'accès – Coût

Les bénéficiaires du service AVJ sont des personnes en situation de handicap physique agréés par l'AViQ pour bénéficier d'un service d'aide à la vie journalière. Pour pouvoir bénéficier du service AVJ, la personne doit répondre aux critères suivants :

- Avoir besoin d'une assistance AVJ dont la durée hebdomadaire est comprise entre 7 heures minimum et 30 heures maximum ;
- Avoir plus de 18 ans et moins de 65 ans ;
- Accepter d'habiter dans le périmètre desservi par le service AVJ.

Horaire d'accès

Le service est permanent et fonctionne 24H/24, 7 jours/7 tout au long de l'année.

Pour les renseignements et les questions administratives, le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Aide à la vie quotidienne

Entrevues – Chiens guides et mobilité

Rue Monulphe, 78 - 4000 Liège • Tél : 04 250 65 05

Email : info@entrevues.be • Site internet : www.entrevues.be



Objet social

Améliorer la mobilité des personnes déficientes visuelles en formant et offrant des chiens guides entraînés spécifiquement.

Activités - Services proposés

- Formation de chiens guides
- Formation des personnes déficientes visuelles à l'utilisation du chien guide
- Sensibilisation du grand public à l'accès du chien d'assistance dans les lieux ouverts au public

Public-cible

Personnes non ou malvoyantes

Conditions d'accès – Coût

Service gratuit

Horaire d'accès

Du lundi au vendredi de 8h à 16h



La Lumière

Rue Sainte Véronique, 17 - 4000 Liège • Tél : 04 222 35 35
Email : lalumiere@lalumiere.be • Site internet : www.lalumiere.be



Objet social

La Lumière a pour objectif d'apporter des réponses personnalisées aux besoins des personnes malvoyantes ou non voyantes.

Activités - Services proposés

- Service d'accompagnement et social (activités culturelles, sportives et de loisirs)
- Bibliothèque publique sonore, braille et grands caractères
- Centre de Réadaptation Fonctionnelle
- Centre de consultations Basses Visions
- Service d'aide à l'intégration scolaire
- Entreprise de travail adapté (Bd L. Hillier, 1 à 4000 Liège - 04/223.25.48)
- Séances de sensibilisation grand public ou professionnels (différents modules possibles)

Public-cible

Toutes personnes éprouvant des difficultés visuelles dans la vie quotidienne, les déplacements, la lecture... (malgré la correction)

Conditions d'accès – Coût

Service d'accompagnement et social gratuit pour les personnes malvoyantes à plus de 80%.

Autres services soumis aux remboursements INAMI.

Horaire d'accès

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30



Aide à la vie quotidienne

Revivre Chez Soi Asbl

Rue du Champ de Manœuvres 1/001 - 4020 Liège

Tél : 04 342 06 96

Email : direction@revivrechezsoi.be • Site internet : www.revivrechezsoi.be



Objet social

Notre service pallie l'incapacité fonctionnelle de la personne en situation de handicap physique dans les actes de la vie journalière et permet à la personne de vivre de manière autonome dans son logement privatif ou lors d'un événement.

Activités - Services proposés

Service de base

Mission : permettre à la personne handicapée physique de vivre en autonomie dans des logements adaptés et pallier son incapacité physique dans la vie journalière. L'aide est apportée 7 jours sur 7, et ce 24 heures sur 24 au sein de l'ASBL via un système d'appel.

Service mobile

Mission : permettre à la personne handicapée physique de continuer à vivre dans son logement privatif en palliant son incapacité physique dans la vie journalière. L'aide est apportée de manière programmée 7 jours sur 7.

Public-cible

Personnes à mobilité réduite

Conditions d'accès - Coût

Pour devenir bénéficiaire d'un service AVJ, la personne en situation de handicap doit :

- être âgée de 18 ans au moins et de 65 ans au plus ;
- être belge ou résidant en Belgique depuis 5 ans au moins ;
- introduire une demande auprès d'un service AVJ ou un service AVIQ afin d'établir une grille d'évaluation des besoins.
- être capable de déterminer elle-même sa demande et la manière dont elle souhaite que l'aide lui soit rendue.
- 40 euros par mois pour le service Base et le service Mobile

Horaire d'accès

24 h sur 24h, 7 jours sur 7

AP³ Liège (Association de parents et de professionnels autour de la personne polyhandicapée)



Rue Charles-Gothier, 74 - 4000 Liège • Tél : 04 227 24 78

Email : mth.sammartino@hotmail.com

Objet social

Mieux comprendre et aider la personne polyhandicapée.

Cerner et défendre les besoins spécifiques et individuels de la personne et de sa famille.

Améliorer la qualité de vie des personnes polyhandicapées, favoriser l'intégration de la personne polyhandicapée dans notre société.

Améliorer l'offre de services adaptés.

Activités - Services proposés

Notre présence active à différents niveaux, culturels, associatifs, échanges de savoirs entre parents et professionnels.

Recherches de solutions et d'innovations adaptées à chaque situation.

Défenses des besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.

Travail en réseau avec d'autres associations et institutions.

Notre premier projet : la création du centre de jour Le TABUCHET qui a ouvert en 2003.

Notre projet en cours : un hébergement pour adulte polyhandicapée en région liégeoise.

Nous avons déjà le terrain et travaillons activement pour rassembler les éléments nécessaires à la construction du bâtiment.

Public-cible

Enfants et adultes polyhandicapés

Conditions d'accès - Coût

Notre ASBL AP3Liège ne demande pas de participation financière, sauf une petite cotisation de soutien annuelle.

Horaire d'accès

Du lundi au vendredi de 18h à 20h.

Ensemble Asbl **(Groupe des Cérébrolésés de Liège et Environs)**

Rue de Vottem, 22/023 - 4000 Liège • Tél : 04 226 37 55

Email : asblensemble.info@gmail.com

Site internet : www.febaf.be • Facebook : Ensemble Aphasie Liège



Objet social

Aider, dans tous les domaines, les personnes atteintes de troubles neuropsychologiques suite à une lésion cérébrale, ainsi que leur famille.



Notre objet :

- les aider à sortir de l'isolement ;
- favoriser les contacts entre les membres ;
- mettre en commun les expériences personnelles ;
- favoriser les échanges avec l'extérieur ;
- les informer ;
- informer et sensibiliser le grand public et les intervenants sociaux pour faire connaître les troubles liés aux lésions cérébrales - dont l'aphasie - et leurs conséquences ;
- promouvoir ou favoriser toutes les initiatives touchant directement ou indirectement les personnes cérébrolésées, dont les aphasiques.

Activités - Services proposés

- une réunion mensuelle des membres le dernier jeudi du mois à 14h30 dans les locaux de l'Amicale Royale Liégeoise des Handicapés (ALH), Rue du Vallon 3 – 4031 ANGLEUR;
- une réunion « activités » le 2^e jeudi du mois ;
- des activités récréatives et culturelles diverses en cours d'année ;
- rencontres, informations, témoignages à destination de différents publics (étudiants, professionnels de la santé, personnes concernées...)
- depuis septembre 2021, mise en place d'une chorale de personnes aphasiques « Les Lions chantants », répétitions de la chorale les samedis de 10 à 12 h, dans les locaux de l'ALH.

Entraide

Public-cible

L'ASBL regroupe des patients cérébrolésés dont la plupart sont aphasiques, ainsi que les membres de leur famille.

L'aphasie est un trouble du langage qui apparaît suite à une lésion au cerveau consécutive, le plus souvent, à un traumatisme crânien ou à un accident vasculaire cérébral (thrombose).

Il s'agit d'une atteinte du langage préalablement en place.

Elle peut toucher l'expression et la compréhension orales, l'expression et la compréhension écrites, l'écriture et le calcul. Elle peut provoquer l'absence totale de langage, l'impossibilité d'émettre le mot désiré, une anomalie dans le débit de la parole, l'impossibilité à construire une phrase correctement... ce qui peut rendre le langage incompréhensible.

Conditions d'accès – Coût

Le groupe est ouvert à toute personne cérébrolésée qui en fait la demande ainsi qu'aux membres de sa famille.

Cotisation annuelle de 20 €.

Une participation est demandée aux personnes inscrites à la chorale.

Horaire d'accès

Une réunion mensuelle des membres le dernier jeudi du mois à 14h30 dans les locaux de l'Amicale Royale Liégeoise des Handicapés, rue du Vallon 3 – 4031 Angleur. Contacts téléphoniques et informations au 04/226 37 55.



Mouvement Personne D'Abord Asbl

Rue Hazinelle, 6 - 4000 Liège

Tél : 0471 45 11 73

Email : g.demeyer@personnedabord.be

Site internet : www.mouvementpersonnedabord.com



Objet social

Le Mouvement Personne D'Abord est une association de soutien, d'entraide et de défense des droits de la personne qui présente une déficience intellectuelle.

Elle promeut l'intégration et l'autonomie de la personne.

L'originalité du Mouvement Personne D'Abord est que les personnes qui présentent une déficience intellectuelle se prennent en charge elles-mêmes.

Elles parlent en leur propre nom et s'unissent pour ne plus être étiquetées « handicapées » par la société.

Elles veulent être reconnues comme des personnes à part entière et respectées. Pour cela, elles se forment et apprennent à avoir confiance en elles. Elles organisent des formations et des sensibilisations.

Le Mouvement Personne D'Abord est un Mouvement de la personne et non pour la Personne.

Activités - Services proposés

- Atelier lire-écrire-calculer
- Jardin solidaire
- Atelier informatique
- Atelier mamie marmite
- Visites et curiosités
- Accompagnement individuel et du groupe
- ...

Public-cible

Personnes qui présentent une déficience intellectuelle et/ou des difficultés d'intégration sociale

Entraide

Conditions d'accès – Coût

Gratuit

Horaire d'accès

Permanences :

- le lundi de 12h30 à 20h30.
- du mardi au vendredi de 9h à 17h.

Tertio Volontaires Asbl

Rue Saint-Lambert, 84 - 4040 Herstal

Tél : 0497 47 64 25

Email : s.crul@aigs.be



Objet social

L'association a pour but la mise en place, l'organisation et la gestion d'activités de volontariat dans le cadre d'actions sociales, éducatives, d'animations culturelles, artistiques ou sportives au profit de clubs, de personnes, de services, d'associations partenaires sans but lucratif. Tertio recrute des volontaires et les met en relation avec les services demandeurs.

Public-cible

Tout public

Usagers et ex-usagers de la santé mentale

Conditions d'accès – Coût

Etre âgé de 18 ans au moins

Autorisation de l'Onem ou de la Mutuelle

Horaire d'accès

Chaque lundi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

Information et/ou sensibilisation

ALH (Amicale Liégeoise des Handicapés Asbl)

Rue du Vallon, 3 - 4031 Angleur • Tél : 04 343 95 66

Email : alh@skynet.be



Objet social

Promouvoir et favoriser l'intégration économique, culturelle, sociale et familiale de la personne handicapée et ce dans un large esprit de solidarité humaine, en dehors de toute tendance politique, linguistique, philosophique et religieuse (A.S.B.L. fondée en 1950 à l'initiative de personnes atteintes de Poliomyélite).

Activités - Services proposés

- Service social assurant une permanence téléphonique en matinée et des visites à domicile sur tout le territoire de la Province de Liège (infos en matière de législation pour personnes handicapées, soutien aux démarches d'adaptation au logement via l'AVIQ, recherche d'un logement adapté, soutien aux démarches administratives, calcul d'allocation de handicap, mise en place d'un budget ...).
- Publication d'un journal d'information trimestriel à destination de nos membres.
- Participation à différentes manifestations axées sur le thème du handicap (ex : Retrouvailles, salon du handicap à Herve...).
- Un souper annuel.
- Des excursions/visites culturelles organisées 1 à 2 fois/an à destination de nos membres.

Public-cible

Toute personne atteinte d'un handicap physique, quelle qu'en soit l'origine.

Conditions d'accès - Coût

- Vivre sur le territoire de la Province de Liège.
- Payer une cotisation de minimum 10 euros/an faisant office d'affiliation à l'Amicale.

Horaire d'accès

Horaires de travail : de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 au bureau, généralement en visite à domicile durant les après-midi.

Esenca Liège

Rue Douffet, 36 - 4020 Liège • Tél : 04 341 63 06

(permanence entre 9h et 12h30)

Email : esenca.liege@solidaris.be

Site internet : www.esenca-liege.be



Objet social

L'ASPH Liège et Espace Différences deviennent Esenca Liège. Changement de nom qui permet de porter haut et fort nos valeurs et nos missions.

Notre ASBL fait partie des Associations de Solidaris.

Notre mission est de développer des outils, de proposer des services, d'organiser des activités qui tendent :

- À améliorer la participation des personnes en situation de handicap dans la société
- À informer et sensibiliser les personnes concernées par le handicap et le grand public.

Elle apporte également une aide directe aux personnes concernées par le handicap en matière d'information, de défense des droits via le service social de la mutualité.

Activités - Services proposés

- Des groupes locaux : activités de rencontres, d'informations et de loisirs organisées par des volontaires.
- Des groupes à projet : activités pour adultes en situation de handicap ou non ayant envie de partager un moment au sein d'un groupe dans le but de participer à une vie active et citoyenne.
- Des formations pour les animateurs-trices et professionnel-le-s : vie affective et sexuelle, accueil d'enfant en situation de handicap...
- Sensibilisation au handicap dans les écoles, associations...
- Des activités de loisirs : stages, séjours, activités hebdomadaires et mensuelles pour enfants, adolescents et adultes. Anciennement pris en charge par Espace Différences.
- Une ludothèque adaptée Esenca Ludo avec animation sur site ou à la ludothèque pour des groupes.

Information et/ou sensibilisation

Public-cible

Toutes les personnes concernées par le handicap : personnes en situation de handicap, aidants proches, professionnel-le-s.

Conditions d'accès – Coût

Ouvert à tous et à toutes, quelle que soit l'affiliation mutuelliste.

Le coût dépend des activités.

Horaire d'accès

Permanence téléphonique tous les jours de 9h à 12h30.

Nos bureaux sont ouverts de 8h30 à 16h30.

Horaire d'activités : dépend du planning.

SPH

(Service de la Pastorale avec et pour les Personnes Handicapées)

Rue des Prémontrés, 40 - 4000 Liège

Tél : 04 229 79 34

Email : sph@evechedeliege.be

Site internet : evechedeliege.be - vicariatsante-liege.be



Objet social

Valoriser l'inclusion et l'intégration de la personne porteuse d'un handicap dans l'église et dans la Société. Permettre à la personne handicapée de prendre une part active dans ce qu'elle vit, en tenant compte de ce qu'elle peut donner.

Activités - Services proposés

- Répondre aux demandes formulées par les personnes handicapées et / ou leur entourage ;
- Sensibilisation sur la réalité vécue par ces personnes (en unité pastorale, dans les écoles lors des retraites, organisation de colloques, de séminaires, de conférences, de formations ; favoriser le « vivre ensemble » ;
- Organisation des temps de rencontre et de prière incluant la personne porteuse d'un handicap.

Public-cible

La personne porteuse d'un handicap (mental, cécité, surdité, physique) ;
Les groupes susceptibles de rencontrer ces personnes.

Conditions d'accès – Coût

Aucune condition, gratuité de nos interventions.

Horaire d'accès

Via les canaux de contact repris ci-dessus, définition d'un temps de rencontre lors duquel les modalités d'intervention sont définies.

Surdimobile

Rue du Pironbolle, 8 - 4431 Loncin

Tél : 04 344 05 30 – 0479 22 42 00

Email : surdimobile@surdimobile.be

Site internet : <https://surdimobile.wixsite.com/surdimobile>



Objet social

L'ASBL Surdimobile a pour objectif de sensibiliser non seulement le grand public mais aussi les responsables économiques et politiques, aux réelles difficultés vécues par la communauté sourde au sein de notre société. Dans un esprit constructif et non stigmatisant, notre ASBL propose des outils concrets de sensibilisation à la surdité afin de changer la perception souvent stéréotypée de ce handicap et d'évoluer conjointement vers un monde toujours plus inclusif.

Activités - Services proposés

Nos équipes, composées de personnes sourdes et entendantes, se rendent dans des établissements scolaires, des services publics, des entreprises, des salons et certains évènements sonores.

Nos ateliers de sensibilisation se déclinent en plusieurs formules adaptées au public et à la demande.

Notre ASBL propose également des formations en Langue des signes Francophone de Belgique (LSFB) à travers des stages pour les enfants et les adultes. Des cours adaptés à la demande sont aussi régulièrement organisés.

Partant du constat que l'excès de décibel est de nos jours une matière de santé publique, l'ASBL agit aussi dans le domaine de la prévention aux risques sonores.

Parallèlement, Surdimobile développe de nouveaux projets : un jeu de communication, « Allons-y » pour les familles dont au moins un des membres est sourd ou malentendant ; des cours « bébé-signes » pour développer la communication entre les parents et leur bébé ; « Surdi-Senior » pour sensibiliser le réseau senior à la surdité.

Public-cible

Surdimobile se rend dans les écoles, administrations publiques, entreprises, associations, familles, évènements sonores, salons et foires, afin de proposer des animations sur mesure.

Compétence territoriale : Belgique francophone

Conditions d'accès – Coût

Prix variable en fonction des animations et de leur durée.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter au 04/344.05.31 ou à l'adresse : surdimobile@surdimobile.be

Horaire d'accès

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00



Ateliers Dumonceau Asbl

Rue de l'Avenir, 75 - 4460 Grâce-Hollogne • Tél : 04 239 70 10

Email : info@dumonceau.be

Site internet : www.ateliersdumonceau.be



Objet social

Développer l'intégration socio-professionnelle des personnes moins favorisées, principalement sourdes & malentendantes, par la production de tous biens et services permettant de satisfaire des besoins présents et futurs des clients

Activités - Services proposés

- Fabrication & réparation de palettes
- Menuiserie industrielle
- Aide aux personnes sourdes et malentendantes à s'intégrer dans la société grâce à un travail adapté

Public-cible

Toute personne atteinte d'un handicap enregistrée à l'AVIQ et en priorité, les personnes sourdes ou malentendantes.

Conditions d'accès - Coût

Être enregistrée à l'AVIQ - gratuit.

Horaire d'accès

Du lundi au jeudi de 7h30 à 16h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30.



Jean Del'Cour Asbl

Rue de l'Expansion, 29 - 4460 Grâce-Hollogne • Tél : 04 239 80 80

Email : info@jean-delcour.be

Site internet : jean-delcour.be



Objet social

Jean Del'Cour est une entreprise de travail adapté.

Notre engagement social :

Nos travailleurs présentent une fragilité sociale :

- Un handicap (mental, physique, sensoriel, psychique)
- Un niveau d'études limité ou une carrière professionnelle chaotique

Pour eux, nous mettons en œuvre :

- Un plan de formation axé sur le développement de leur autonomie et de leurs compétences
- Un encadrement compétent et professionnel
- Un accompagnement psycho-social quotidien individualisé via le service social

Activités - Services proposés

Chaque jour, près de 600 collaborateurs, encadrés par du personnel qualifié, font preuve d'efficacité et de motivation, dans et en dehors des murs de notre entreprise et ce, dans des secteurs et services aussi divers que l'emballage et le conditionnement, le câblage, l'usinage et la soudure, l'entretien de parcs et jardins, la maintenance de logements sociaux, entre autres.

Public-cible

Personnes de plus de 18 ans en situation de handicap (mental, physique, sensoriel, psychique).

Conditions d'accès – Coût

Reconnaissance AVIQ.

Horaire d'accès

Lundi au jeudi : 7h30 – 16h

Vendredi : 7h30 – 14h

Horaire pouvant varier en fonction du site de travail.

Le Forem

Quai Banning, 4 - 4000 Liège • Tél : 04 230 00 18

Email : serviceclientele.liege@forem.be



Horaire d'accès

Le service est accessible sans rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Le service est également accessible sur rendez-vous et joignable par téléphone :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

ETA Le Perron

Rue Roger Noiset - 4000 Liège • Tél : 04 252 69 06

Email : info@leperron.be

Site internet : www.leperron.be



Objet social

Entreprise de travail adapté, LE PERRON poursuit le but d'ouvrir la personne handicapée à la vie sociale, de la valoriser par son travail tout en devenant un partenaire fiable en matière de sous-traitance.

Activités - Services proposés

Sous-traitance industrielle :

- Electricité
- Mécanique
- Conditionnement-Emballage
- Tampographie
- Prestations en entreprise

Public-cible

Personnes en situation de handicap (tous types)

Conditions d'accès – Coût

Entrer dans les conditions d'accès aux ETA fixées par l'AVIQ

Horaire d'accès

Du lundi au vendredi : 8h09 à 12h30 et de 13h à 16h30.



Altéo



Place du XX Août, 38 - 4000 Liège • Tél : 04 221 74 33

Email : alteo.liege@mc.be • Site internet : www.alteoasbl.be

Objet social

Altéo est un mouvement qui milite pour les droits et intérêts des personnes malades et handicapées. Action de sensibilisation, interpellation politique, groupes de paroles, de réflexions et d'actions permettent de réfléchir et agir ensemble pour une société plus inclusive.

Activités - Services proposés

- L'inclusion de tous grâce à l'organisation de nombreuses activités de loisirs adaptées : sport, séjours de vacances, activités culturelles... Altéo propose une offre de loisirs et de vacances de qualité.
- La défense des droits et des intérêts des personnes malades et handicapées grâce à la participation active de ses membres.
- L'information et l'échange grâce à de nombreuses activités thématiques.
- L'entraide de proximité grâce à l'accompagnement et l'organisation du transport adapté;
- L'accompagnement et le transport, Altéo permet à ses membres de renforcer leur autonomie.
- L'engagement volontaire : le mouvement Altéo développe son action d'entraide et de solidarité grâce à la collaboration active de nombreux volontaires.

Public-cible

Personnes malades, valides et handicapées

Conditions d'accès – Coût

Cotisation annuelle ; coût selon type d'activité

Horaire d'accès

Contacts : pendant les heures de Bureau

Activités : horaires variables



Ancre Bleue

Rue Ste Walburge, 1 - 4000 Liège • Tél : 0475 72 34 99

Email : ancrebleue2@gmail.com

Site internet : www.ancrebleue.be



Objet social

L'ASBL Ancre Bleue est née le 14/10/2002 et est composée uniquement de bénévoles. +/- 35 personnes navigantes et non navigantes.

L'ASBL vise à rendre la navigation fluviale accessible aux personnes moins valides dans le but de partager ensemble un moment convivial sur l'eau.

Activités - Services proposés

Notre slogan : « DIFFERENTS et TOUS A BORD ! ».

« La Barquerolle » est le nom de notre bateau, long de 11m et large de 3m75, qui accueille un maximum de 10 passagers à la fois (maximum 5 personnes en chaise roulante).

Par son accessibilité totale, la Barquerolle est unique en Belgique.

Public-cible

- Personnes en fauteuil roulant (mécaniques ou électroniques) via une passerelle adaptée et un élévateur hydraulique.
- Personnes non et mal voyantes (via des réalisations vidéo sous-titrées).
- Personnes ayant des difficultés motrices et de préhension manuelle (avec pilotage au joystick).
- Personnes ayant une déficience intellectuelle.

Conditions d'accès – Coût

Envie de naviguer avec nous ? Voir sur le site www.ancrebleue.be

Cliquez sur l'onglet « Navigations & Réservations » et suivre les instructions ou téléphoner au 0476 46 24 93.

Horaire d'accès

Généralement les mardis et jeudis de 10h à 13h ou de 14h à 17h et un dimanche par mois.

Embarquement au départ de l'Île Robinson de Visé.

Cré et Arts Asbl

**(Centre d'expression et de créativité et compagnie
« La troupe Son'ore » Environs)**

*Rue Basse Wez, 7 - 4000 Liège + différents lieux de cours et
d'ateliers accès bus, pmr et parking • Tél : 0497 37 52 29*

Email : creetarts@outlook.com • Site internet : www.creetarts.tumblr.com



Objet social

Intégrer des personnes en situation de handicap, de l'enfant à l'adulte avec des personnes valides dans le cadre d'ateliers d'expression et de créativité et de la troupe artistique. Soit comme participant aux ateliers ou comme artiste amateur confirmé dans les spectacles ou bénévoles dans les différentes activités.

Activités - Services proposés

Pas besoin d'être artiste ou savoir dessiner ou créer. Nous démarrons à la base.

- Atelier cabaret (création de personnages humoristiques ou clown; conte, blague, sketch, mime, magie, danse créative).
- Atelier chant individuel.
- Atelier voix.
- Atelier pataphonie.
- Atelier art floral.
- Atelier arts plastiques; créativité, peintures multi-technique,
- Atelier Récup'art Gravure et collage.
- Atelier écriture créative : haiku, slam, récit de vie, calligraphie, collage
- Journal créatif.
- Carnet de deuil de situation de rupture, de perte, pour une personne, pour un travail, pour une situation.
- Art thérapie.
- Cercle de femmes : conte initiatique, journal créatif, éco rituel, chant en groupe.
- Spectacle musical fantaisiste ou spectacle spirituel à thème.

Bénévole ; coulisse lors des spectacles ou administratif (mailing, affichage, courrier, dossier...)

Bénévole lors de Spectacle pour les back stage, la régie.

Spectacle, cabaret ou pataphonique en association, maison de repos, église (à Noël), en centre culturel, dans votre salon avec vos amis ou votre famille.

Public-cible

Personne en situation de handicap physique ou mental léger ou sensoriel ou maladie psychique stabilisée, sur l'invalidité ou valide.

Conditions d'accès – Coût

Accès PMR dans chaque lieu d'activité ou bénévolat.

Horaire d'accès

En journée ou en après midi ou en soirée.



Embarquement Immédiat Asbl

Rue Edison, 11 - 4100 Seraing • Tél : 04 224 04 25

Email : info@embarquementimmediatasbl.be

Site internet : www.embarquementimmediatasbl.be



Objet social

L'association a pour buts la promotion et l'épanouissement de la personne handicapée et son intégration dans des environnements sociaux variés composés de personnes porteuses de handicaps différents ou non-handicapés.

Elle se destine à réaliser le type d'actions suivantes :

- Le développement, en situation favorable et avec un encadrement adapté, d'activités de sports, de loisirs et de vacances proposées à toute personne handicapée sans distinction d'âge et de handicap.
- L'organisation et la participation à toute activité qui favorise les rencontres et les échanges entre les personnes handicapées et les personnes non-handicapées.
- Des réponses aux demandes d'activités proposées par des collectivités ou des personnes extérieures à l'association.
- La formation de moniteurs spécialisés dans l'encadrement des personnes handicapées, dans leur accompagnement à la pratique sportive et dans l'utilisation d'un matériel spécifique, afin d'assurer un encadrement efficace tant au niveau sportif, pédagogique que socio-éducatif.

L'association peut, en outre, accomplir toute opération civile, mobilière ou immobilière et apporter son aide, sa collaboration, et sa participation, par tout moyen, à des entreprises ou organismes poursuivant les mêmes buts ou dont l'activité contribuerait ou pourrait contribuer à la réalisation de ceux-ci.

Activités - Services proposés

Activités sportives hebdomadaires, stages sportifs et/ou découverte et séjours pour personnes Handicapées.

Public-cible

Personnes handicapées

Conditions d'accès – Coût

Cotisation de Membre» pour la saison : 55 €.

Horaire d'accès

Permanence téléphonique : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h.



La Ferme des enfants – Centre nature de Liège Asbl

Vielle Voie de Tongres, 48 - 4000 Liège • Tél : 04 224 13 24

Email : contact@lafermedesenfantsdeliege.be

Site internet : www.lafermedesenfantsdeliege.be



Objet social

L'association a pour but de sensibiliser et éduquer tous types de citoyens :

- à différentes techniques et pratiques de l'agriculture et du jardinage biologiques,
- à l'alimentation saine,
- au tri des déchets et à la chasse au gaspillage,
- à la consommation durable,
- à la découverte et à la pratique des soins à donner aux animaux,
- à devenir éco-responsable dans l'environnement.

L'environnement doit être compris dans sa réalité économique, sociale et culturelle.

Cette approche du milieu, tant physique que sensorielle et affective, est susceptible de stimuler, notamment,

- le sens de l'observation,
- le goût d'apprendre,
- la créativité,
- et l'émotion.

La réflexion portée par l'association dans ses activités engendre

- la connaissance pratique et sensible
 - de la nature,
 - de la biodiversité
- et de leur conservation.

Activités - Services proposés

Activités scolaires, en groupes, pour les familles, organisations de fêtes d'anniversaires...



Les ateliers découvertes proposés :

- Soins et découvertes des animaux.
- La fabrication du pain.
- La fabrication du beurre.
- L'observation du microcosme.
- La découverte de la mare.
- Les abeilles et le monde mellifère (d'avril à septembre).
- La filière du lait.
- Le jardinage au potager et au verger (d'avril à octobre).
- La découverte de l'arboretum :
 - la vie des arbres,
 - la fabrication du papier recyclé.
- L'initiation à la cuisine saine.
- La création et l'exploration de techniques artistiques naturelles.
- Le travail de la laine.

La ferme a beaucoup à offrir à chaque saison !

Public-cible

Tous types de citoyens, particulièrement :

- les enfants,
- les personnes qui participent et qui bénéficient des services d'organisations socioculturelles,
- et les personnes en situation de handicap.

L'association accepte de prendre en charge l'encadrement

- de bénévoles et volontaires,
- valides ou porteurs de handicap,
- d'étudiants et stagiaires,
- de jeunes et adultes appelés à effectuer des peines alternatives qui se concrétisent par un travail d'intérêt général.

Conditions d'accès – Coût

Sur devis, les tarifs varient en fonction du type d'activité. Tarifs disponibles sur demande et/ou sur le site internet www.lafermedesenfantsdeliege.be

Horaire d'accès

Sur réservation en fonction des activités.

Association Belge des Impros-J'Eux Asbl

Rue du stade, 17 - 4801 Stembert • Tél : 0498 10 13 98

Email : marc@impros-jeux.be

Site internet : www.impros-jeux.be



Objet social

Favoriser l'inclusion de la personne ayant un handicap dans notre société en lui proposant des activités qui ont pour objectifs :

- Aller à la rencontre des autres sans handicap.
- Lui permettre de montrer ce qu'elle aime, à son rythme, sans compétition afin de la mettre en valeur.
- Lui permettre de réellement communiquer avec d'autres personnes avec ou sans handicap et de tous les âges.

Activités - Services proposés

Nous proposons des rencontres dans des écoles, mais aussi partout où l'on peut favoriser les rencontres intergénérationnelles. Tout en « jouant » nous passons en revue les ingrédients pour qu'il y ait une bonne communication notamment grâce au jeu de coopération : le ScraZami. Nous proposons des après-midi et soirées appelées « Danse, Rire et Passions » pour créer des liens et mettre en valeur les Passions. Nous proposons aussi des jeux de coopération grand format.

Toutes nos rencontres « impulsent » une « Conviviale Attitude » pour nous différencier de la compétition et de l'élitisme.

Public-cible

Toute personne, peu importe son âge et sa nationalité, ayant un handicap mais à condition de désirer rencontrer d'autres personnes sans handicap ou ayant un handicap différent.

Toute personne n'ayant pas d'handicap à condition d'avoir envie de partager des projets avec des personnes ayant un handicap.

Conditions d'accès – Coût

25 € par mois.

Impros-J'Eux et ImproScraZami tous les jeudis après-midi.

Danse, Rire et Passions 1 jeudi tous les 2 mois.

Horaire d'accès

Le jeudi de 14h00 à 16h30 pour l'instant à l'ASBL La Lumière, mais nous recherchons une seconde salle sur Liège pour des entrainement hebdomadaires d'ImproScaZami.



Les Mains Ardentes Asbl

Rue Waleffe, 2 - 4020 Liège

Tél : 04 341 39 96

Email : info@lesmainsardentes.be

Site internet : www.lesmainsardentes.be



Objet social

- Favoriser et développer chez les sourds et les malentendants une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société des capacités d'analyses de choix, d'action et d'évaluation, des attitudes de responsabilité, d'autonomie et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.
- Favoriser et développer la communication et les échanges socio-culturels entre les sourds et les malentendants et les entendants,
- Encourager et sauvegarder le patrimoine culturel et la langue des signes de Belgique francophone,
- Assurer la promotion des sourds et malentendants et la défense de leurs intérêts
- Favoriser l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes dans la société

Activités - Services proposés

- Formation en Langue des Signes de Belgique Francophone (LSFB) de niveau 1, 2 et 3 durant l'année scolaire. Nous proposons également des stages en matinée durant les congés scolaires.
- Des formations pour les personnes sourdes en alphabétisation et en français.
- Des moments d'échanges entre personnes perdant l'audition et personnes sourdes
- Un espace de rencontre et d'échange pour tous, sourds comme entendants
- Adaptations et animations pour les personnes sourdes (sorties culturelles, ateliers divers, activités manuelles, repas, banquets...)
- Des activités sportives adaptées (pétanque, Yoga, crossfit...)
- Des animations pour enfants en intégration avec des enfants sourds.

Public-cible

Notre centre culturel et de formation s'adresse aux personnes sourdes et malentendantes, mais également aux personnes désireuses de connaître la culture sourde et la langue des signes francophone de Belgique.

Conditions d'accès – Coût

Il n'y a aucune condition d'accès.

Les frais d'inscription pour les cours de Langue des Signes est de 100€/an et pour les stages il est de 80€.

Les frais d'inscription pour les activités varient en fonction de celles-ci.

Horaire d'accès

L'Asbl est accessible du lundi au mardi de 9h30 à 16h.

Le centre culturel est ouvert le 1^{er} et le 3^{ème} vendredi du mois dès 17h30 (sauf exceptions).

Services transversaux

AViQ-Handicap



Rue du Vertbois, 23-25 - 4000 Liège • Tél : 04 220 11 11

Email : br.liege@aviq.be • Site internet : www.aviq.be/handicap

Objet social

L'AVIQ est l'organisme public chargé de mettre en œuvre les compétences de la Wallonie dans les domaines de la protection sociale, de la santé et des allocations familiales. Elle compte 3 branches : Bien-Etre et Santé, Handicap et Familles.

Au sein de l'AVIQ, les bureaux régionaux sont chargés d'informer et conseiller les personnes handicapées et leur entourage, ainsi que de gérer la plupart des demandes individuelles pour lesquelles l'AVIQ - branche handicap est compétente.

Les bureaux régionaux ne gèrent ni les matières de la branche Bien-Etre et Santé ni celles de la branche Familles.

Activités - Services proposés

- Aides à la formation et à l'emploi (primes aux employeurs, aménagement du poste de travail,...).
- Informer et orienter sur la prise en charge par des services qui accueillent, hébergent, emploient, forment et accompagnent les personnes handicapées.
- Interventions financières dans l'acquisition de matériel non médical qui favorise l'autonomie au quotidien.
- Informations et conseils.

L'allocation de handicap pour les personnes âgées (APA) est gérée par les mutuelles sous le contrôle des services centraux de l'AVIQ. Les bureaux régionaux n'interviennent pas dans cette matière.

NB : Ce n'est pas l'AViQ qui est compétente pour les allocations de handicap pour adultes (ARR-AI) et pour la carte de stationnement, c'est le SPF Sécurité social – DG Personnes handicapées qui est un organisme fédéral sans lien avec notre Agence régionale

Public-cible

Les personnes en situation de handicap domiciliées en Wallonie (sauf la Communauté germanophone).

Conditions d'accès – Coût

- Avoir moins de 65 ans lorsque le handicap est constaté par l'AViQ pour la 1^e fois
- Etre domicilié en Wallonie (sauf Communauté germanophone)
- Etre belge ou d'une nationalité ou situation assimilée par la réglementation de l'AViQ (ressortissants d'un pays de l'Union européenne...). Sinon être domicilié depuis 5 ans sans interruption en Belgique.
- Conditions liées au handicap différentes selon les types de demande.

Horaire d'accès

Du lundi au vendredi sauf jours fériés, de 8h30 à 12h30 (avec et sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (uniquement sur rendez-vous).

Services transversaux

LUSS

(Ligue des Usagers des Services de Santé)



Siège social

Avenue Sergent Vriethoff, 123 - 5000 Namur

Tél : 081 74 44 28

Antenne de Liège

Quai Churchill, 22 - 4020 Liège

Tél : 04 247 30 57

Antenne de Bruxelles

Rue Victor Oudart, 7 - 1030 Scharbeek • Tél : 04 221 74 33

Email : luss@luss.be - luss.liege@luss.be • Site internet : www.luss.be

Objet social

La LUSS est la fédération francophone des associations de patients et de proches et le porte-parole des usagers des services de santé. Elle œuvre pour l'accès à des soins de santé de qualité pour tous et valorise la participation des usagers aux politiques de santé. En 2022, elle fédère 88 associations membres qui sont elles-mêmes des maillons essentiels dans les parcours de vie des patients et des proches.

Activités - Services proposés

Les activités de la LUSS sont reprises dans 3 axes :

• Soutien pour les associations de patients et de proches

En tant que fédération, la LUSS veille à répondre aux besoins exprimés par les associations pour leur permettre d'assurer leurs missions en toute sérénité.

• Formation et information

En tant qu'organisme d'éducation permanente, la LUSS favorise le développement des capacités d'analyse et de compréhension des politiques de santé.

• Participation aux politiques de santé

La LUSS est reconnue comme représentant officiel du point de vue des patients. Pour comprendre leurs besoins et ceux de leurs proches et les représenter auprès des décideurs politiques, la LUSS organise une

concertation permanente avec les associations.

La LUSS a développé un outil d'information pour PSH : www.jaidedroits.be

Public-cible

Associations de patients et de proches, grand public, professionnels de la santé et du social.

Conditions d'accès – Coût

/

Horaire d'accès

L'antenne de Liège est accessible aux heures de bureau, de préférence sur rendez-vous.

Services transversaux

UNIA

Place Victor Horta, 40 - 1060 Saint-Gilles

Tél : 0800 12 800

Email : liegeverviers@unia.be • Site internet : www.unia.be



Objet social

Unia est un service public interfédéral et indépendant qui lutte contre toutes les formes de discriminations et promeut l'égalité. Il est compétent pour traiter les discriminations basées sur les critères protégés repris dans la législation antidiscrimination, dans tous les secteurs de la société, comme l'emploi, le logement, l'enseignement ou les biens et services.

Unia a également été désigné comme mécanisme indépendant chargé de la promotion, de la protection et du suivi de l'application de la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées en Belgique. Unia soutient l'idée d'une société inclusive pour tous et promeut une vision sociale du handicap.

Activités - Services proposés

Lorsqu'une situation concrète de discrimination est portée à notre connaissance, nous enregistrons le signalement et accompagnons les personnes dans leurs démarches. En cas de discrimination avérée, sur base d'éléments matériels et objectifs, nous tentons toujours d'arriver, par la concertation et le dialogue, à une solution. Dans certains cas, cela se révèle impossible et Unia peut décider d'aller en justice.

Si la discrimination n'est pas établie, nous prenons aussi le temps d'expliquer la raison et le contexte législatif. Parfois, nous réorientons les personnes vers d'autres services et institutions. Unia s'engage dans tous les cas à écouter attentivement chaque personne et à communiquer une analyse motivée quant à la situation signalée.

Nous menons également un travail important de sensibilisation et de prévention au travers de campagnes nationales ou de projets plus locaux, menés en partenariat avec les associations et les pouvoirs publics.

Enfin, nous réalisons des états des lieux, des analyses et des recherches sur des sujets spécifiques liés aux discriminations et élaborons sur cette base des recommandations destinées aux acteurs politiques (locaux

notamment).

Public-cible

Tous les citoyens qui vivent une situation de discrimination ou qui souhaitent simplement s'informer sur la question.

Conditions d'accès – Coût

Service gratuit.

Horaire d'accès

Personne de contact pour Liège-Verviers : Caroline Rosillon et Mélissa Gonay - liegeverviers@unia.be

Rendez-vous possibles :

Possibilité de rendez-vous à :

- Liège : Espace Wallonie, Place Saint Michel 86 – 4000 Liège
- Verviers : Espace Wallonie, Rue Coronmeuse 46 – 4800 Verviers
- Ans : Rue Georges Truffaut 35 - 4432 Alleur
- Huy : Rue de la résistance 2 – 4500 Huy
- Malmedy : Rue Grognet 1 - 4960 Malmedy



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Services sociaux
et Proximité

Service AccessPlus
Rue des Mineurs 17 (2^{ème} étage)
4000 Liège
Édition 2023

Photos de couverture

- Gérard SILVESTRE, représentant d'Altéo, et Croquette (en haut à gauche)
- © Pexels (au milieu à droite et en bas à gauche)